



PROJET D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION DES INVESTISSEMENTS DE LA VALLEE DE LA BENOUE
Financement : Crédit IDA N° 6770 - CM **Agence d'Exécution : MEADEN**
UNITE DE GESTION DU PROJET (UGP)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N° 053 /AMI/MINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/RAF/SPM/ASPM/2026 DU 24 JULI 2026
(Sélection de Consultants — Firme)

Recrutement d'un Auditeur externe chargé de la mission d'audit comptable et financier du Projet VIVA-BÉNOUÉ

Pays	République du Cameroun
Projet	Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée de la Bénoué (VIVA-BÉNOUÉ)
Numéro de Crédit	Crédit IDA N°6770-CM — 200 000 000 US\$ (≈ 179,7 millions d'Euros ; ≈ 117,8 milliards de FCFA)
Maître d'ouvrage	Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT)
Objet de la mission	Recrutement d'un Auditeur externe chargé de la mission d'audit comptable et financier du Projet VIVA-BÉNOUÉ
Méthode de sélection	Sélection au moindre coût (SMC), conformément au Règlement de passation des marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs FPI révisée en septembre 2025.
Date limite de dépôt des manifestations d'intérêt	<u>12 AOÛT 2026</u> , à 15 heure locale

1. CONTEXTE

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu un financement de la Banque mondiale, sous forme du Crédit IDA N°6770-CM d'un montant de 200 000 000 US\$ (soit environ 179,7 millions d'Euros ou 117,8 milliards de FCFA), pour la mise en œuvre du Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée de la Bénoué (VIVA-BÉNOUÉ), dans la Région du Nord. Une partie de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements au titre du contrat objet du présent avis.

L'Objectif de Développement du Projet (ODP) est de fournir des services d'irrigation et de drainage durables et d'améliorer la production agricole dans les zones irriguées de la vallée de la Bénoué. Le Projet est structuré en quatre composantes : (i) Amélioration des infrastructures et de la gestion de l'eau ; (ii) Services d'appui à la production agricole ; (iii) Renforcement institutionnel et mise en œuvre ; et (iv) Intervention d'urgence conditionnelle (CERC). Sa zone d'intervention couvre les arrondissements de Lagdo, de Tcheboa et de Garoua 3e, le long du corridor du fleuve Bénoué, de Lagdo à la frontière du Nigeria.

Le Projet est placé sous la maîtrise d'ouvrage du MINEPAT, avec la MEADEN comme agence d'exécution et une Unité de Gestion du Projet (UGP) basée à Lagdo assurant la mise en œuvre opérationnelle. La contrepartie attendue de l'État s'élève à 4,1 milliards de FCFA.

Dans ce cadre, l'UGP se propose de recruter un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant pour réaliser l'audit externe des états financiers du Projet, conformément aux exigences de la Banque mondiale en matière de reddition de comptes.

2. OBJECTIFS ET ÉTENDUE DE LA MISSION

L'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre au Cabinet d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice fiscal, et de s'assurer notamment que :

- Les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées, en vue de l'atteinte de l'Objectif de Développement du Projet ;
- Les états financiers, établis par l'UGP, rendent compte fidèlement des transactions financières du Projet ;
- L'UGP maintient un système de contrôle interne adéquat ainsi qu'une documentation acceptable des transactions ;
- Les biens et services financés ont fait l'objet de marchés passés conformément aux dispositions des accords de financement et aux procédures de passation des marchés de la Banque mondiale ;



- Les Comptes Désignés et le Compte de Contrepartie sont gérés conformément aux accords de financement.

L'audit sera réalisé conformément aux Normes Internationales d'Audit (International Standards on Auditing – ISA) telles que définies par l'International Federation of Accountants (IFAC), ou toute autre norme jugée acceptable par la Banque mondiale, et donnera lieu au rapport d'opinion sur les états financiers, au rapport de révision des comptes, ainsi qu'à une lettre de contrôle interne.

La mission portera sur l'audit des exercices suivants :

- du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026 ;
- du 1er janvier 2027 au 30 juin 2027 ;
- du 1er juillet 2027 au 31 octobre 2027 (période de grâce), avec les diligences complémentaires propres à l'audit de clôture.

3. PROFIL DU CABINET RECHERCHÉ

Le Cabinet candidat doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, exerçant à titre habituel la révision des comptes, régulièrement inscrit au tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF, disposant d'une expérience confirmée en audit financier de projets de développement et acceptable par l'IDA et/ou les autres partenaires techniques et financiers du Projet.

Le Cabinet doit justifier d'au moins dix (10) ans d'expérience dans des missions similaires, notamment l'audit comptable et financier de projets financés par des bailleurs de fonds, en particulier l'IDA et/ou d'autres partenaires techniques et financiers.

Le personnel clé proposé pour la mission devra comporter au minimum les profils suivants :

Poste	Qualifications et expérience minimales requises
Expert-Comptable Diplômé (chef d'équipe)	Diplômé d'expertise comptable, au moins 10 ans d'expérience en audit financier, bonne connaissance des finances publiques et des audits de projets financés par la Banque mondiale, ainsi que des procédures de gestion fiduciaire.
Chef de mission	Bac+5 au moins en audit et comptabilité, au moins 5 ans d'expérience en audit financier de projets financés par la Banque mondiale.
Auditeur Financier Senior	Bac+4 au moins en audit, gestion ou comptabilité, au moins 3 ans d'expérience en audit de projets financés par des Partenaires Techniques et Financiers (PTF).
Expert en Passation des Marchés	Bac+4 au moins en audit, ingénierie, passation des marchés, droit, administration, commerce, finance, gestion, architecture, économie ou domaine connexe, au moins 5 ans d'expérience en passation des marchés et bonne connaissance des procédures des PTF, notamment la Banque mondiale.

4. DURÉE ET LIEU DE DÉROULEMENT DE LA MISSION

La durée de chaque mission d'audit annuel est estimée à 30 jours calendaires en moyenne, incluant les travaux de bureau et les travaux de terrain à l'UGP à Lagdo. Les rapports d'audit (rapport d'opinion incluant les états financiers, rapport de révision des comptes, lettre de contrôle interne et plan d'action de la Coordination du Projet) devront parvenir à la Banque mondiale dans un délai de six (6) mois après la clôture de chaque exercice fiscal sous revue.

5. ÉLIGIBILITÉ ET CRITÈRES DE PRÉSÉLECTION

Le Maître d'ouvrage invite les Cabinets d'Audit et d'Expertise Comptable éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des services.

Les critères indicatifs qui seront utilisés pour l'établissement de la liste restreinte sont les suivants :

1. Statut juridique du Cabinet et inscription à un Ordre des Experts-Comptables reconnu par l'IFAC ou la FIDEF ;
2. Expérience générale du Cabinet en audit financier, notamment dans le secteur public et les projets de développement ;
3. Expérience spécifique d'au moins dix (10) ans dans l'audit de projets financés par des bailleurs de fonds internationaux (Banque mondiale, autres PTF), attestée par des références vérifiables (nom du projet, client, bailleur, montant, période, portée de la mission) ;
4. Capacité à mobiliser le personnel clé requis (Expert-Comptable Diplômé, Chef de mission, Auditeur Financier Senior, Expert en Passation des Marchés) ;
5. Connaissance des procédures fiduciaires (gestion financière, passation des marchés) de la Banque mondiale et des normes ISA/IFAC.



L'attention des Consultants est attirée sur les dispositions du Règlement de passation des marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), édition de juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020, relatives aux conflits d'intérêts.

Conformément aux procédures de rotation des auditeurs en vigueur pour le Projet, le mandat d'audit ne sera pas renouvelable de manière consécutive, sauf avis contraire du bailleur de fonds.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection au moindre coût (SMC), en accord avec les procédures définies dans le Règlement de passation des marchés précité.

6. CONTENU DU DOSSIER DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Le dossier de manifestation d'intérêt devra comprendre, en langue française :

- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
- Une présentation du Cabinet (statut juridique, année de création, effectifs, organisation) et la preuve de son inscription à un Ordre des Experts-Comptables reconnu par l'IFAC ou la FIDEF ;
- La liste des missions similaires réalisées au cours des dix (10) dernières années, avec pour chacune : le nom du projet, le client, le bailleur de fonds, le montant du contrat, la période d'exécution et une brève description de la portée de la mission, accompagnée de références vérifiables (contacts des clients) ;
- Une note sommaire sur la disponibilité et les qualifications du personnel clé pressenti pour la mission (sans CV détaillés à ce stade) ;
- Tout autre document jugé pertinent pour attester de la capacité du Cabinet à exécuter la mission.

Il est précisé qu'un Consultant sera sélectionné suivant la méthode indiquée à la section 5 ci-dessus, à l'issue de l'établissement d'une liste restreinte parmi les Cabinets ayant répondu au présent avis.

7. DÉPÔT DES CANDIDATURES ET RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Les offres, rédigées en français ou en anglais, devront être transmises exclusivement par voie électronique via la plateforme COLEPS, accessible aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, au plus tard le **12 AOÛT 2026** à 15 h 00 (heure locale)

NB : Les tailles maximales des documents devant être téléversés sur la plateforme au titre de l'offre du soumissionnaire sont fixées comme suit :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Il est recommandé aux candidats de recourir à des logiciels de compression afin de réduire, autant que possible, la taille des fichiers à transmettre.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse :

Projet VIVA-BENOUE, Unité de Gestion du Projet, Bureau Annexe de Garoua, sis à la Mission d'Etude pour l'Aménagement et le Développement de la Région du Nord (MEADEN) – Garoua / Cameroun, en face des bureaux de la Légion de Gendarmerie, rue secondaire AMADOU BANISSE. Email : vivabenoue237@gmail.com avec copie à spantami@yahoo.fr et à dokarimovic@hotmail.com.

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email : dsi@minmap.cm.

Ampliations :

- MINEPAT
- MINMAP
- ARMP
- MEADEN
- CSPM/VIVA-BENOUE
- ARCHIVES/CHRONO

